

Actualités / Actualité

7 mars 2018 - 11:28

Vers la transformation de l'église à Saint-Mathieu-de-Rieux



Par Marc-Antoine Paquin, Journaliste



Photo: Andréane Beloin 2011. © Ministère de la Culture et des Communications



La Municipalité de Saint-Mathieu-de-Rieux envisage l'idée de transformer son église en centre multifonctionnel. Un projet qu'elle travaillera avec le conseil de fabrique qui a récemment adopté une résolution afin d'ouvrir le dialogue sur le sujet.

L'initiative du conseil de fabrique tombe à point dans ce dossier, puisque le nouveau conseil municipal s'était donné le mandat de traiter celui du centre multifonctionnel rapidement après son élection. Notons que c'est toutefois une forme de volteface, puisque le conseil de fabrique avait imposé un moratoire de 3 ans sur tout projet de conversion, en janvier.

«Le «timing» est bon. D'un côté, nous avons un bâtiment désuet, alors que de l'autre une église qui est visitée par de moins en moins de pratiquants et qui bénéficierait d'un projet comme celui-ci», explique le maire Roger Martin.

Un comité de travail, formé de trois membres du conseil de fabrique, trois membres du conseil municipal et de l'économiste diocésain de l'Archevêché de Rimouski, Michel Lavoie, étudiera le dossier dans les semaines à venir.

L'idée présentement sur la table serait celle d'aménager un centre multifonctionnel dans la nef de l'église avec une petite cuisine communautaire et un espace pour les spectacles. À l'instar d'autres projets similaires, on souhaite également garder un endroit pour le culte et les activités eucharistiques.

Évidemment, le processus est embryonnaire et il est trop tôt pour affirmer certains éléments et parler de budget. Cela dit, l'ancien conseil municipal de Saint-Mathieu-de-Rieux avait reçu l'assurance que la Municipalité allait recevoir de l'aide des gouvernements pour son projet de réfection du centre communautaire, note M. Martin.

La bonne nouvelle, c'est que celle-ci pourrait être transférée sur le projet de l'église, le temps venu. «Nous avons eu une conférence téléphonique à ce sujet et il ne devrait pas y avoir de problème. C'est certain que cela nous conforte dans notre décision d'aller de l'avant. Qui va prendre l'église en charge si ce n'est pas nous?»

Le projet semble aussi rallier les citoyens de la municipalité. Après tout, rappelle Roger Martin, tous s'entendent pour dire que le bâtiment patrimonial a une grande importance au cœur de la municipalité. «C'est un beau bâtiment, celui que l'on remarque de loin à notre arrivée!»

Parmi les prochaines étapes à venir, notons la prise de possession de l'église par la municipalité, la mise à jour du carnet de santé de l'église et la réalisation d'une étude d'avant-projet afin d'évaluer les sommes qui devront être investies.